

Actualités de la délégation du Bas-Rhin Avril 2023



Union Nationale des familles et amis
de personnes malades et/ou handicapées psychiques
34 route de la Fédération, 67100 Strasbourg
Tél. 03.88.65.96.40 | 67@unafam.org
www.unafam.org/bas-rhin
Permanences le jeudi de 14h à 16h30

SOMMAIRE

L'EDITO.....	3
NOS ACTIONS.....	4
PERMANENCES.....	4
GROUPE DE PAROLE 2023.....	5
FORMATIONS POUR LES AIDANTS 2023.....	7
VIE DE L'ASSOCIATION	8
DOSSIERS THÉMATIQUES	10
MANIFESTATIONS A VENIR	12
À ÉCOUTER, LIRE, CONSULTER	13
ACTUALITÉS	14
TÉMOIGNAGE	15

L'ÉDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voilà un an que j'ai repris la barre de votre association entourée d'une équipe de bénévoles qui ne cesse de s'étoffer. C'est l'occasion de remercier toute l'équipe que j'aurai le plaisir de vous présenter lors de la prochaine assemblée annuelle, le 15 avril prochain. Ensemble, dans un esprit de partage collaboratif, nous avons poursuivi et renforcé nos actions auprès des familles en proposant :

- 🧑🧑 Des groupes de parole couvrant plus largement le Bas-Rhin
- 🧑🧑 Des formations recouvrant un large spectre de troubles psychiques
- 🧑🧑 Des conférences

Nous avons aussi innové en créant des groupes spécifiques pour les personnes soignées, ces groupes étant coanimés par une neuropsychologue et un pair-aidant. D'autre part, à titre expérimental, un pair-aidant coanime un groupe de parole familles.

Nous restons ouverts aux autres associations et partenaires, source d'enrichissement et de synergie :

- 🧑🧑 Avec Espoir 67, des solutions de logement sous forme de «résidence accueil» pour des personnes fragilisées et handicapées par des troubles psychiques sont proposées.
- 🧑🧑 Avec Troubles psychiques-Tous partenaires, une formation Profamille vient compléter la panoplie de formations offerte par l'Unafam et un blog toujours d'actualité fournit une mine d'informations :
<https://psy-partenaires.blogspot.com/>
- 🧑🧑 Avec le CREHPSY, des actions communes lors de conférences d'information sur la maladie psychique sont menées.

Vos aides, mêmes ponctuelles, vos adhésions et vos dons sont de vraies marques de soutien à nos actions et projets. Nous vous en remercions et comptons sur vous !

Michelle Escudié
Délégue Départementale Bas-Rhin

NOS ACTIONS



PERMANENCES

PAR TÉLÉPHONE

Quatre bénévoles se relaient pour être à votre écoute 7j/7 au **03.88.65.96.40**

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| ▪ Avril : Agnès et J-Louis Laverdure | ▪ Mai : Michel Adam |
| ▪ Juin : Michelle Escudié | ▪ Juillet : Anne Klethi |

EN PRÉSENTIEL

Nos bénévoles se tiennent à votre écoute et vous recevront pour vous informer, vous aider et vous soutenir.

STRASBOURG

 34 route de la Fédération, 67100 STRASBOURG

Les jeudis de 14h à 16h30. Si ces horaires ne vous conviennent pas, il est possible de convenir d'un autre créneau en contactant le **03.88.65.96.40**.

 **Pas de permanences en présentiel en juillet et août sauf rendez-vous exceptionnel convenu avec l'écouter téléphonique.**

MAISON DES USAGERS (MDU) – CENTRE HOSPITALIER D'ERSTEIN

 13 route de Krafft, 67150 ERSTEIN

De 14h à 16h, un jeudi par mois : 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre

► Contact : Astrid Schahl, Tél : 06.38.86.35.40

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DES SERVICES - WISSEMBOURG

 2 rue du Tribunal, 67160 WISSEMBOURG

Tous les 1^{ers} vendredis du mois, à partir de 14h : 5 mai (salle n°2), 2 juin (salle n°2), 7 juillet (salle n°2)

► Contact : 06.45.30.10.18 ou 67@unafam.org



GROUPES DE PAROLE 2023

Les groupes de parole s'adressent aux familles qui accompagnent un proche souffrant de troubles psychiques. La participation aux groupes de parole est libre et gratuite.

Pour tout nouveau participant, un entretien téléphonique au préalable avec le coordinateur correspondant est nécessaire.

Groupe n° 1 : Schiltigheim - Dr Rusu, médecin psychiatre

À la Maison des Sociétés, 1 rue de la Patrie à SCHILTIGHEIM

👤 De 17h30 à 19h, les mercredis 5 avril, 3 mai, 7 juin

► Contact UNAFAM : Astrid Schahl, Tél : 03.88.81.19.44

Groupe n° 2 : Strasbourg - Pr Fabrice Berna, médecin psychiatre

UNAFAM 34, route de la Fédération à STRASBOURG

👤 De 18h à 19h30, les lundis 17 avril, 15 mai, 19 juin, 10 juillet

► Contact UNAFAM : Michelle Escudié, Tél : 06.27.41.54.67

Groupe n° 3 : Obernai - Dr Diviné, Dr Romieux, Dr Kel, médecins psychiatres et Mme Matt, cadre infirmière

Centre socio-culturel Arthur RIMBAUD (salle de formation) - 2 av. de Gail à OBERNAI

👤 De 18h15 à 20h15, les mercredis 26 avril, 31 mai, 28 juin

► Contact UNAFAM : Janine Lutzweiller, Tél : 09.64.00.45.06

Groupe n° 4 : Bischwiller – Mme Striegel, éducatrice spécialisée et Dr Randrianarisoa, médecin psychiatre

Espace Harmonie, salle du rez-de-chaussée, 12 rue Foch à BISCHWILLER

👤 De 18h à 20h, les mardis 4 avril, 2 mai, 6 juin

► Contact UNAFAM : Michelle Escudié, Tél : 06 27 41 54 67

Groupe n° 5 : Sarre-Union / Saverne

👤 Les mardis 25 avril et 20 juin à 17h – au GEM Renaître, 14 rue Flurer, à SARRE-UNION (Docteur Roos et Mme Atzenhoffer)

👤 Le mardi 16 mai à 17h – au GEM, Le Phare de Saverne, 1 Quai de l'Ecluse à Saverne (Les professionnels intervenant dans ce groupe varient d'une réunion à l'autre)

► Contact UNAFAM : Michel Adam, Tél : 06.85.30.89.74

Groupe n° 6 : Illkirch-Graffenstaden - Dr Meyer, médecin psychiatre

L'ILLIADE (Pôle associatif), 11 Allée F. Mitterrand à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

👤 De 18h30 à 20h, les mardis 11 avril, 9 mai, et 13 juin

► Contact UNAFAM : Liliane Isemann, Tél : 06 52 08 42 10

Groupe n°7 : Wissembourg - Madame Eymenier, psychologue

A la Maison des Associations et des Services, 2 rue du Tribunal – WISSEMBOURG

👤 De 17h30 à 19h30, les vendredis 5 mai (salle n°2), 2 juin (salle n°2), 7 juillet (salle n°2)

► Contact UNAFAM : Michelle Escudié, Tél : 06 27 41 54 67

NOUVEAU ! Groupe n°8 : Sélestat – Mme Hostein, psychologue

A partir de février 2023 - Lieu à confirmer – Inscriptions : 03 88 74 64 20

Foyer d'hébergement de l'ancienne Cour (FHTH), 14 place du Marché aux Choux - SELESTAT

👤 De 18h à 19h30, les jeudis 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet

► Contact UNAFAM : Anne Klethi, Tél : 03 88 74 64 20 et Astrid SCHAHN : 03 38 86 35 40

► GROUPES SPÉCIFIQUES SUR LES TROUBLES BIPOLAIRES ◀

Groupe n° 9 : Strasbourg - Pr Bertschy et Pr M.F. Bacqué

Groupe ouvert à toute personne intéressée par les troubles bipolaires

UNAFAM 34, route de la Fédération à STRASBOURG

De 18h à 19h30, les mardis 11 avril, 9 mai, 13 juin

► Correspondant UNAFAM : Renaud Beraldin

Groupe n° 10 : Strasbourg – M. Renaud Beraldin, psychologue

Groupe de parole pour les proches de personnes bipolaires, avec inscription

préalable : 67@unafam.org

UNAFAM 34, route de la Fédération à STRASBOURG

👤 De 18h30 à 20h, les mardis 2 mai, 30 mai, 27 juin

► GROUPES SPÉCIFIQUES POUR LES PERSONNES SOIGNÉES ◀

Groupe n°11 (spécifique troubles schizophréniques) : Strasbourg – Mme Julie Gamper, neuropsychologue et un médiateur de santé pair de l'asso. GP3A

UNAFAM 34, route de la Fédération à STRASBOURG

👤 De 16h à 17h30, les lundis 17 avril, 15 mai, 19 juin, 10 juillet

► Contact UNAFAM : Michelle Escudié, Tél. : 06 27 41 54 67

Groupe n°12 (spécifique dépressions) : Strasbourg – Mme Julie Gamper, neuropsychologue et un médiateur de santé pair de l'association GP3A

UNAFAM 34, route de la Fédération à STRASBOURG

👤 De 18h à 19h30, les lundis 17 avril, 15 mai, 19 juin, 10 juillet

► Contact UNAFAM : Michelle Escudié, Tél. : 06 27 41 54 67

📧 Inscriptions pour ces deux groupes : 67@unafam.org



FORMATIONS POUR LES AIDANTS 2023

Animées conjointement par des professionnels et des bénévoles de la délégation, toutes nos formations sont **gratuites**, organisées grâce au financement de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). Elles sont à destination de toutes et tous, adhérent(e)s ou non. Le repas de midi est offert.

👤 **Samedi 6 mai** (9h-17h)

Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie

👤 **Vendredi 12 mai** (14h-17h30) **et samedi 13 mai** (9h-17h)

Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires

👤 **Samedi 17 juin** (9h-17h)

Troubles du comportement des enfants et des adolescents

👤 **Samedi 24 juin** (9h-17h)

Journée d'information sur la dépression résistante

👤 **Samedi 16 septembre** (9h-17h)

Journée d'information sur les troubles psychiques

👤 **Samedi 30 septembre** (9h-17h)

La tristesse de l'aidant : comment y faire face ?

👤 **Samedi 7 octobre** (9h-17h)

Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie

👤 **Samedi 21 octobre** (9h-17h)

Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie

👤 **Vendredi 13 octobre** (14h-17h30) **et samedi 14 octobre** (9h-17h)

Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires

👤 **Samedi 21 octobre** (9h-17h)

Journée d'information sur la dépression résistante



📍 34 route de la Fédération, 67100 STRASBOURG

Renseignements et inscriptions : 06.45.30.10.18 / 67@unafam.org

Plus d'information sur : <https://www.unafam.org/bas-rhin/nos-formations>



VIE DE L'ASSOCIATION

La délégation a le plaisir d'accueillir de nouveaux bénévoles :

- **Angèle Bourdoiseau**, Strasbourg
- **Thierry Deloire**, Truchtersheim
- **Karine Havelka**, Kirrwiller
- **Sylvie Schiff**, Offendorf
- **Alain Schiff**, Offendorf
- **Inès Mazoyer**, Strasbourg
- **Véronique Freiss**, Haguenau
- **Véronique Scheeck**, Schaeffersheim

Merci à ces personnes qui acceptent de s'engager pour faire connaître l'association et la faire vivre.

Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) 12-13 déc. 2022 : une formation opérationnelle !

Le Manuel des premiers secours en santé mentale en main, c'est au sein d'un petit groupe d'une dizaine de stagiaires que se fait l'apprentissage de façon très interactive.

Après avoir réalisé un tour d'horizon des principaux troubles psychiques, la formation aborde les troubles dépressifs, les troubles psychotiques, ceux liés à l'utilisation d'une substance et enfin ceux liés aux idées et comportements suicidaires.

Pour chaque trouble étudié et après avoir visionné une vidéo mettant en scène des acteurs jouant le rôle d'aidant et d'une personne en état de crise, les formateurs constituent des petits groupes de 4 à 5 stagiaires chargés d'appliquer au cas visionné le plan d'action du PSSM pour aider une personne en état de crise ou développant des troubles psychiques.

Les restitutions des groupes permettent des échanges enrichissants avec les formateurs mais également entre stagiaires aux parcours professionnels divers et variés.

Ecouter activement et sans jugement, est sans nul doute l'action fondamentale pour appliquer le PSSM !

En conclusion, cette formation d'une durée de 2 jours, très interactive et opérationnelle, permet en appliquant le plan d'action du PSSM d'aborder une personne victime de troubles psychiques en étant mieux armé.

Thierry Deloire

Galette des rois le 7 janvier 2023

Les bénévoles ainsi que les adhérents étaient conviés à ce sympathique moment de convivialité et d'échanges.



Ciné-débat du mardi 14 mars : « Le Soleil de trop près »

Le Ciné-débat a été proposé par l'UNAFAM 67 et les internes en psychiatrie du Ciné Psy et animé par le Pr Berna, psychiatre au CHU et Laurent Lefebvre, médiateur de santé pair.

La séance a accueilli près de 250 participants ! Le film rend très bien compte de la réalité de la schizophrénie au quotidien. Nous avons cependant souligné l'absence d'accompagnement de la famille et du parcours de soin suite à l'hospitalisation, alors que dans la réalité, les associations sont présentes ainsi que des services d'accompagnements des patients.

Les échanges ont été riches et il a été difficile pour tout le monde de clore les discussions qui se sont poursuivies sur le trottoir.





DOSSIERS THÉMATIQUES

🚂 R.P.K (Rehabilitation Psychiatric Kranke) : Un projet innovant sur les rails

Ce projet consiste à créer les bases d'une Réhabilitation Médico-professionnelle transfrontalière entre la France et l'Allemagne. Le but est d'aider les personnes atteintes d'une maladie psychique à renouer avec une vie ordinaire avec pour finalité une réinsertion professionnelle.

Dans ce modèle allemand de réhabilitation psycho-sociale, les participants atteints de troubles psychiques graves (qui doivent maîtriser la langue allemande) suivent un parcours de réhabilitation en deux phases : la première de 3 à 12 mois dite de réhabilitation médicale et psycho-sociale. La 2^e phase de 3 à 12 mois est la démarche de réinsertion professionnelle.

Dans l'actualité du projet transfrontalier, une demande de financement Européen (Interreg) à hauteur de 300 000€ est engagée. Elle permettra l'embauche de professionnels français et bilingue : réponse attendue courant 2023.

Un engagement attendu de l'ARS et de la CPAM semble se concrétiser dans une participation financière du projet et permettra le lancement dans de bonnes conditions de la phase 2.

Cinq personnes sont d'ores et déjà entrées dans le parcours. Elles suivent le programme médical avant la phase professionnelle en Allemagne sous réserve des financements attendus. Le train est lancé !

Dominique Thiry

🚂 Au sujet de l'irresponsabilité pénale

En 2017, l'affaire Sarah Halimi, dont le meurtrier avait été jugé irresponsable pénalement, avait donné lieu à la promulgation d'une loi (24/01/2022) qui réformait le régime de l'irresponsabilité pénale en cas de consommation de produits psychoactifs (drogue ou alcool). Cependant l'agresseur a été jugé irresponsable en raison de troubles psychiatriques ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. Cette décision avait soulevé une vague d'indignation. Le chef de l'état avait déclaré que « décider de prendre des stupéfiants et devenir alors comme fou ne devrait pas à ses yeux supprimer la responsabilité pénale ».

Le parlement a par la suite voté la loi du 24/01/2022 : l'irresponsabilité pénale a été écartée lorsque « l'abolition temporaire du discernement de la personne ou du contrôle de ses actes au moment de la commission d'un crime résulte de ce que dans un temps très voisin de l'action la personne a volontairement consommé des substances psychoactives dans le dessein de commettre l'infraction ou une infraction de même nature ou d'en faciliter la commission » (article 122-1-1 du code pénal).

Etant donné la consommation régulière de stupéfiants (cannabis) par l'auteur du crime de Sarah Halimi, des échanges vifs entre juristes et parlementaires ont eu lieu : certains n'admettaient pas qu'il fut jugé irresponsable en raison de sa consommation.

Cela prouve bien que ce n'est pas facile de légiférer sur l'origine des troubles psychiques qui conduisent à l'abolition du discernement. C'est donc l'intention de commettre une infraction et la consommation volontaire dans ce but, qui doit être retenue. On comprend la nécessité d'expertises et de contre expertises afin de juger de la volonté de nuire !

En fait, ce fut une loi de circonstance en réaction à un fait divers. L'irresponsabilité pénale chez une personne dont le discernement est aboli est un principe du droit et de la morale qui date de l'Antiquité ! On comprend la difficulté de prouver qu'une personne s'est droguée dans l'intention de commettre une infraction.

A peine refermée au Parlement, la bataille de l'irresponsabilité pénale, que la publication du 26/04/2022 du décret d'application de la loi de janvier 2022, soulevait indignation et stupeur.

Contrairement au projet initial il a été rajouté une deuxième circonstance pouvant conduire à la responsabilité du patient, à savoir l'arrêt de son traitement médical. L'exécutif a établi de fait un lien de causalité entre cet arrêt et le passage à l'acte.

Or on sait que les personnes atteintes de troubles mentaux sont tentées d'interrompre leur traitement pour plusieurs raisons : les patients n'ont pas toujours conscience de leurs troubles qui est une caractéristique de certaines maladies mentales. D'autre part les traitements entraînent des effets secondaires très lourds.

Une trentaine d'acteurs de la psychiatrie dénoncent une « dérive inquiétante ». L'introduction dans le décret d'application de la notion d'arrêt du traitement médical représente une régression et n'est pas admissible. L'Unafam s'était placée sur la même ligne de lecture que l'unanimité de la communauté médicale. Ainsi Cécile Dauzats explique l'action de l'Unafam qui dénonce avec force « une volonté affichée de limiter la notion d'irresponsabilité pénale des personnes vivant avec des maladies psychiques, une atteinte à la liberté, une décision stigmatisante ». Marie-Jeanne Richard, présidente de l'Unafam, déclare « cette situation crée un flou juridique qui ouvre la porte à des dérives d'interprétation. Les premières jurisprudences seront déterminantes. »

En réponse aux interrogations de la communauté médicale et aux diverses actions de l'Unafam, le garde des sceaux ministre de la justice et le ministre de la santé ont considéré que l'interprétation de la notice qui accompagnait le décret d'avril 2022, résultait d'un regrettable malentendu qu'il convenait de dissiper au plus vite.

Mais l'Unafam considère que « l'inquiétude persiste ».

Merci à Jean-Louis Deschamps, professeur de droit honoraire, pour ces informations.

Agnès Laverdure



MANIFESTATIONS À VENIR

🏠 Illkirch : Assemblée annuelle

Samedi 15 avril à 14h30 à la salle des fêtes.

Une animation musicale du GEM Aube / TP-TP clôturera la réunion et sera suivie d'une bourse aux livres sur les troubles psychiques, et d'un goûter.

S'inscrire à 67@unafam.org ou au 06 45 30 10 18



🏠 Molsheim : Marathon du Vignoble d'Alsace avec la marche du cœur (UNAFAM 67 – ADOT 67)

-Du mardi 20 au vendredi 23 juin : besoin de bénévoles pour les préparatifs (mise sous enveloppe, confection de paniers ravitaillements et prix, etc.)

-Samedi 24 et dimanche 25 juin : Tenue du stand et inscription à la marche



🏠 Saint-Dié-des-Vosges : Week-end régional adhérents et bénévoles

Les 9 et 10 septembre 2023 se déroulera le week-end des bénévoles Unafam Grand-Est, l'occasion de fêter les 60 ans d'existence de l'association. Il aura lieu au Village Vacances « La Bolle ».





À ÉCOUTER, LIRE, CONSULTER

ii Guide juridique : Tutelle, curatelle, etc. (nouvelle édition 2023-2024)

Gérard Amable et Véronique Bonpain, Edition Puits Fleuri, paru le 19/01/23

Ce guide juridique et pratique apporte des réponses concrètes aux questions que se posent les professionnels et les familles en matière de protection juridique des personnes majeures.

ii Guide du réseau de la santé mentale du Bas-Rhin

L'objectif de cette étude consiste à recenser les acteurs locaux, publics et privés qui concourent à l'accompagnement sanitaire, médico-social, social et professionnel des personnes handicapées par une maladie psychique.

Les finalités en sont d'offrir une meilleure compréhension du réseau de santé mentale et d'avoir une vision instantanée de l'ensemble des dispositifs

Le périmètre de l'étude est principalement le Bas-Rhin. Quelques organismes nationaux y figurent en tant qu'ils impactent notablement les pratiques du terrain. Il nous a semblé pertinent d'indiquer les instances de l'administration décentralisée chargées des orientations générales. Elles assurent sur le long terme la disponibilité des ressources (financières, humaines, théoriques, conceptuelles) à l'exemple du Plan Régional de Santé (PRS). Ces informations permettent aux intervenants les plus proches des personnes en souffrance psychique de s'adapter aux besoins des personnes soignées pour leur maladie.

Les acteurs locaux, publics et privés, ont été répartis selon les catégories suivantes : soins et rétablissement, associations, centres ressources et politiques de santé. La liste de ces opérateurs est non exhaustive et devra régulièrement être mise à jour. Les chiffres, susceptibles de varier, sont mentionnés à titre indicatif.

Vous pouvez télécharger ce guide sur le site de l'UNAFAM :

https://www.unafam.org/bas-rhin/ressources/guide-sante-mentale-dans-le-bas-rhin#_Associations ou bien à l'aide du QR Code ci-dessous :

**TÉLÉCHARGEZ VOTRE GUIDE
EN SCANNANT LE QR CODE
CI-CONTRE**

**Rendez-vous au bas de la page du site,
cliquez sur le lien pour télécharger
votre exemplaire gratuit du Guide**





ACTUALITÉS

Grandes lignes du plan stratégique 2023-2028

Sous la Présidence de Marie-Jeanne Richard, présidente de l'Unafam au niveau national, les délégués départementaux et régionaux se sont réunis le 24 janvier 2023 à Paris pour définir les grands axes et construire le nouveau plan stratégique pour les 5 années à venir.

L'ensemble des délégations ont porté leurs idées dont les synthèses ont abouti à quatre thématiques du futur plan stratégique :

1. L'offre auprès des familles concernées
2. Les relations avec le monde institutionnel
3. Le rayonnement vers la société
4. Les forces vives internes

Quatre groupes de travail composés d'environ 10 à 12 personnes sont maintenant invités à se réunir en visioconférence entre février et avril pour participer à l'élaboration définitive du projet de ce plan qui devrait être soumis au Conseil d'Administration du mois de juin 2023.

La délégation ne manquera pas de revenir vers vous pour vous informer de l'élaboration définitive de ce plan stratégique 2023-2028 qui est censé guider les actions et missions futures de notre association.

Anne Klethi

L'Épargne-Handicap : l'option pour une indépendance financière

L'Épargne-Handicap est un contrat d'assurance-vie qui permet de disposer de revenus complémentaires en plus de l'AAH.

Lors de versements (facultatifs), l'épargnant bénéficie, s'il est imposable, d'une réduction d'impôt équivalente à 25 % du montant versé dans la limite d'un versement annuel de 1 525 euros (+ 300 euros par enfant à charge).

S'il est rattaché au foyer fiscal de ses parents, ces derniers bénéficient de cette réduction.

Pour plus d'infos : <https://informations.handicap.fr/a-epargne-handicap-option-pour-independance-financiere-30733.php>

Vous pouvez également vous référer au livret UNAFAM « Handicap psychique, protection – patrimoine », en vente à notre local.



TÉMOIGNAGE

BREF, un programme court de psychoéducation

BREF est destiné aux familles ayant un proche souffrant de troubles psychiques et hospitalisé. Il consiste en trois séances, animées par des soignants, au début de la maladie. Lors de la troisième séance, un membre de l'UNAFAM peut rejoindre le binôme soignant n'intervenant pas dans la prise en charge du patient.

Une famille accueillie témoigne :

« Lorsque fin 2019 nous avons appris que notre fils de 22 ans souffrait d'une maladie psychique, nous avons cru nous noyer dans le désespoir qui était déjà notre quotidien depuis environ trois ans.

En décembre 2020, le diagnostic de schizophrénie a été posé par la psychiatre qui s'occupait de lui. Nous descendions, alors une marche de plus en enfer. C'est alors que la psychiatre a bien senti que nous avons besoin de comprendre, besoin de soutien et d'aide tout simplement.

Elle nous a alors proposé de suivre la formation BREF. Nous avons accepté en nous disant que nous n'avions plus grand-chose à perdre et que 3 x 1h30 ne prendraient pas beaucoup de temps.

Cette formation nous a vraiment permis, avec beaucoup de compréhension, sans aucun jugement et avec de la bienveillance :

- *De sortir la tête de l'eau,*
- *De réaliser que nous n'étions pas les seuls à avoir un enfant souffrant de cette pathologie grave,*
- *De retrouver un espoir,*
- *De croire à un lendemain meilleur,*
- *D'accéder à un groupe de parole où nous pouvions poser nos valises remplies de questions, où nous pouvions rencontrer des aidants qui avaient eu le même parcours que nous, trouver des conseils, des adresses...*

D'avancer tout simplement sur le chemin que la vie nous a tracé. Un grand merci aux intervenants. »

Sylvie et Alain Schiff

Hommage à Jean-Pierre Bohn

Un artiste a tiré son chapeau.

C'est avec tristesse et émotion que les membres et bénévoles de l'UNAFAM ont pris connaissance du décès de leur ami, Jean-Pierre Bohn. Bien connu pour ses talents de compositeur, pianiste et organiste, Jean-Pierre était un membre actif de notre association.

Au cours de son cheminement artistique, il a fait bénéficier l'UNAFAM de ses talents d'improvisation lors de 2 récitals ponctués de poèmes écrits par des patients, au musée WÜRTH à Erstein. Son décès inattendu nous laisse orphelin du projet d'élaboration en cours pour l'année 2023.

Ce 13 janvier 2023, il a suivi l'étoile des mages pour aller vers la lumière du Christ. La musique céleste le comblera de joie.

A sa famille, nous souhaitons réitérer toute notre sympathie et l'assurer que nous garderons de Jean-Pierre le souvenir d'un bénévole actif, bienveillant et rayonnant au sein de l'UNAFAM.



*Anne Klethi,
au nom des bénévoles*

Comité de rédaction : Thierry Deloire, Michelle Escudié, Anne-Marie Fonteneau, Anne Klethi, Agnès Laverdure, Françoise Malavielle, Marine Plantegenet, Sylvie et Alain Schiff, Dominique Thiry / **Mise en forme graphique :** Pauline Borde, Marine Plantegenet et Serge Ramez /

Pictogrammes : flaticon.com / **Site Internet** et www.unafam.org/bas-rhin:
Marine Plantegenet / **Imprimé par l'Entreprise Adaptée de R.N.A. - Strasbourg**



L'édition de « Act'Unafam » a été rendue possible grâce au soutien de :

